



ESE 20 YW-B

Code Article: **315012**

Principales caractéristiques

Puissance secours [LTP] [kVA/kW]	19.34/15.47
Puissance nominale [PRP] [kVA/kW]	18.35/14.68
Voltage phases [V]	400/230
Fréquence [Hz]	50
Courant nominal 3~ (PRP) [A]	26,5
Coefficient Cos Phi	0,8
Prises de courant avec contact de protection	1x CEE 400V / 32A 1x CEE 400V / 16A 2x CEE 230V / 16A 1x 230V / 16A

Dimensions et poids

Dimensions L x l x h [mm]	1645 x 870 x 1072
Poids (kg)	495
Capacité du réservoir [l]	51

Autonomie

Autonomie @75%/PRP [h]	13,8
------------------------	------

Niveau sonore

Niveau sonore LWA [db(A)]	93
Pression acoustique LPA (7m) [db(A)]	68

Moteur	
Marque	YANMAR
Modèle	4TNV88-BIPGE
Norme d'émission CO2 - Emission EPA	Stage V
Nombre de cylindres et disposition	4L
Type de refroidissement	Refroidi à l'eau
Cylindrée [ccm]	2190
Puissance moteur PRP [kW]	16,8
Émissions de CO2 [g / kWh]	k.A. (Stage V)
Procédure d'essai CO2	k.A. (Stage V)
Tour par minute [U/min]	1500
Régime de régulation	mécanique
Système de démarrage	Démarrage électrique
Circuit électrique [V]	12
Batterie [Ah]	80
Carburant	Diesel
Consommation Carburant @75% / PRP [g/kWh]	240
Capacité réservoir d'huile [L]	7,4
Capacité réservoir liquide de refroidissement [L]	2,7
Consommation Carburant @75% / PRP [L/h]	3,69

Définition des puissances selon le standard ISO 8528-1:2005 - LTP - Puissance secours:

La puissance LTP est définie comme étant la puissance maximum que le groupe électrogène peut fournir 500 H par ans, avec maximum 300 H consécutives de fonctionnement à condition de respecter les intervalles de maintenance préconisés par le motoriste ou par le constructeur de la machine. Pas de surcharge possible.

Définition des puissances selon ISO 8528-1:2005 - PRP – Puissance nominale:

La puissance PRP est définie comme étant la puissance maximum que le groupe électrogène peut fournir en ayant une charge électrique variable sans limitation du nombre d'heure de fonctionnement sur une année à condition de respecter les intervalles de maintenance préconisés par le motoriste ou par le constructeur de la machine. La puissance moyenne délivrée sur une période de 24 H ne doit pas dépasser 70 % de la puissance PRP du groupe électrogène. Une surcharge de 10 % pendant une heure est admise sur 12 heures de fonctionnement.

Définition des puissances selon ISO 8528-1:2005 - COP - Base Load (Continuous) Power:

La puissance COP est définie comme étant la puissance maximum que le groupe électrogène peut délivrer en ayant une charge électrique constante sans limitation du nombre d'heure de fonctionnement sur une année à condition de respecter les intervalles de maintenance préconisée par le motoriste ou par le constructeur de la machine. Une surcharge de 10 % pendant une heure est admise sur 12 heures de fonctionnement.

Définition des puissances (ISO-8528)

ESP - Puissance de secours d'urgence: La puissance de secours d'urgence est la puissance maximale disponible, pendant une séquence de puissance variable, dans les conditions de fonctionnement spécifiées, qu'un groupe électrogène est capable de fournir jusqu'à 200 h par an en cas d'interruption de l'énergie réseau ou dans des conditions d'essai, les intervalles et modes opératoires de maintenance étant réalisés selon les exigences des constructeurs. La puissance moyenne admissible sur une période de 24 h ne doit pas dépasser 70 % de la puissance ESP.

«Cette mesure du CO2 est le résultat d'un essai, réalisé sur un cycle fixe dans des conditions de laboratoire, portant sur un moteur [parent] représentatif du type de moteurs [de la famille de moteurs], et ne constitue pas une indication ou une garantie des performances d'un moteur particulier.»
 performances d'un moteur particulier.»

ESE 20 YW-B

Code Article: 315012

Alternateur

Marque	Mecc Alte ECP28-M4 C
Type d'alternateur	ECP28-M4 C
Classe d'isolation	Klasse H
Régulation électronique	électronique
Classe de protection [IP]	23
Nombre de pôles	4
Fréquence [Hz]	60
Tolérance de fréquence [%]	±1
Tolérance de voltage [%]	1
Coefficient Cos Phi	0,8
Rendement @ 75% de charge [%]	89,1
Standard de régulation AVR	DSR
THD à pleine charge LL/LN [%]	2,0 / 2,0
THD à vide LL/LN [%]	3,6 / 3,5
THF [%]	<2
Courant de court circuit [%]	>300

Caractéristiques des équipements

Moteur conforme à la norme antipollution V
Carénage galvanisé pour une protection accrue contre la corrosion
Œillet central de manutention avec grue
Protection par disjoncteur
Corps insonorisé qui réduit le bruit de fonctionnement

Équipement spécial - ne peut pas être installé a posteriori

	Code Article.
Disjoncteur différentiel Type B sensible à tous courants	342 012
Surveillance de l'isolement	163 076
Coloris spécial	auf Anfrage

Accessoires

	Code Article.
Remorque à timon fixe ST	351 104
Remorque avec timon réglable en hauteur	351 105
Kit de mise à la terre	162 008
Kit d'entretien	164 041

Les données techniques et les illustrations ne sont pas contraignantes. Nous rejetons toute responsabilité en cas de fautes d'impression et d'erreurs.

2025-7-21

ENDRESS Elektrogerätebau GmbH
Neckartenzlinger Str. 39
D - 72658 Bempflingen, Germany

Tel.: +49 (0) 7123-9737-0
Fax.: +49 (0) 7123-9737-50
www.endress-generator.com

